

→ Un portail d'information unique sur les programmes européens en Bourgogne !

La Bourgogne se dote d'un portail d'information unique sur les fonds européens. Ce site mis au point conjointement entre les services de l'Etat et le Conseil Régional poursuit deux grands objectifs :

→ fournir une information claire et complète sur les programmes européens en Bourgogne.

Il s'agit d'informer sur les possibilités et les modalités de financement offertes aux projets menés par les entreprises, les organismes publics et les acteurs du secteur privé en Bourgogne.

→ valoriser auprès du grand public l'apport de l'action de l'Union européenne sur le territoire bourguignon.

Depuis 1994, près de 4000 projets ont été financés par l'Europe dans des domaines aussi variés que l'emploi, l'innovation, la culture, l'environnement et le développement des zones rurales.



Le site du portail d'information est consultable dès à présent à l'adresse www.europe-bourgogne.fr

→ Un nouveau départ pour l'Europe en Bourgogne !

Le 24 juin 2008 s'est tenu au Palais des congrès de Dijon une conférence sur le thème « un nouveau départ de l'Europe en Bourgogne ». La manifestation a réuni près de 300 personnes en présence de Monsieur Palma Andres, directeur à la Commission Européenne pour la politique régionale, de Christian de Lavernée, Préfet de région et de Michel Neugnot, vice-président du conseil régional.



L'objectif de cette journée fut d'informer les acteurs économiques, sociaux, culturels de la région sur les nouveaux programmes européens en Bourgogne pour la période 2007-2013.

Organisés en plusieurs ateliers, la discussion et les échanges ont porté sur les nouvelles priorités d'actions européennes telles que l'innovation et le développement durable.

A VENIR
La brochure de synthèse de la manifestation sur le site www.europe-bourgogne.fr

→ PRESIDENCE FRANÇAISE DE L'UNION EUROPEENNE

Enjeux pour la politique de cohésion territoriale et le développement durable

La cohésion économique et sociale sur l'ensemble du territoire européen constitue un objectif fondamental de l'Union, allant de pair avec la constitution du « grand marché ».

En mobilisant les fonds structurels européens, la « politique de cohésion » a accompagné depuis avec succès les différentes étapes de la construction européenne, en s'attachant à soutenir de manière privilégiée le développement des régions les moins riches, tout en accompagnant l'ensemble des régions dans une démarche de croissance et de créations d'emplois.



Avec l'extension récente de l'Union à de nouveaux Etats-membres, cette politique est devenue aujourd'hui la première politique européenne en termes budgétaires (37% des dépenses en 2013).

Au moment où se profilent des débats essentiels sur les priorités communautaires et sur les arbitrages budgétaires à l'échéance 2013, des questions sont posées ici ou là sur la légitimité, l'efficacité et la « valeur ajoutée communautaire » de cette politique, dans un contexte international nouveau : mondialisation croissante de l'économie, nécessité de prise en compte des nouveaux risques climatiques, forte diversité des territoires européens dans une Europe élargie...

Convaincue de l'importance de cette politique pour l'ensemble des régions européennes et pour la construction européenne elle-même, la France souhaite dans le cadre de sa présidence de l'Union européenne approfondir avec les Etats-membres et les Institutions européennes le débat de fond sur les enjeux, les orientations et les priorités des politiques communautaires.

Une campagne télévisuelle sera diffusée pendant la Présidence française de l'Union Européenne, du 27 octobre au 28 novembre 2008.

Cette campagne portera sur dix films de 45 secondes (4 FEDER dont 1 DOM, 4 FSE et 2 FEADER) auxquels s'ajouteront trois films sur la mobilité étudiante. Les programmes seront diffusés hors écran de publicité, sur TF1 et M6, juste avant les informations. Une diffusion supplémentaire sur RFO pendant dix jours est prévue

A VENIR
Lancement d'une campagne télévisuelle nationale sur les fonds européens du 27 octobre au 28 novembre

→ L'égalité des chances, une chance pour tous !

Pour veiller à assurer l'égalité des chances entre les personnes, quelle que soit leur origine et leur situation, la région Bourgogne entend, avec le soutien des fonds européens, favoriser l'accès de tous aux droits fondamentaux, apporter une aide adaptée aux populations les plus fragilisées et mobiliser l'ensemble des acteurs de la lutte contre les exclusions.

A ce titre, les projets visant à promouvoir la diversification des recrutements dans les entreprises, à améliorer l'accès des femmes au marché du travail ou à lutter contre l'échec scolaire peuvent ainsi faire l'objet d'un financement du Fonds social européen (FSE).



Pour plus de renseignements sur le FSE, s'adresser à :

Direction Régionale du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle (DRTEFP)
13, avenue Albert premier, BP. 410 21, 21011 DIJON Cedex
fse.dr-bourg@dr-bourg.travail.gouv.fr

A VENIR
Une brochure de présentation sur l'égalité entre les hommes et les femmes

Pour visiter le site

www.europe-bourgogne.fr

→ CLIQUEZ ICI



Europe
engage
en Bourgogne